

Septembre 2016



Concertation du 19 septembre au 30 octobre 2016

Contacts Presse

DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Brigitte PONCET

05 62 30 26 33 - brigitte.poncet@developpement-durable.gouv.fr

Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Laurianne PÉRIÉ

05 61 33 53 39 - Laurianne.PERIE@regionlmp.fr

Conseil Départemental de l'Hérault : Véronique MIRAMOND

04 67 67 67 08 - vmiramond@herault.fr

Montpellier Méditerranée Métropole : Ophélie FLOHIC

04 67 13 60 20 - o.flohic@montpellier3m.fr



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

1 - Contournement Ouest de Montpellier : une nouvelle connexion pour des trajets simplifiés

A partir du 19 septembre, la concertation sur le Contournement Ouest de Montpellier est ouverte. Un large dispositif est mis en place à cette occasion (réunions publiques, expositions, documentation, site internet...) pour permettre aux habitants et acteurs du territoire de prendre connaissance du projet et d'exprimer leurs remarques.

Le projet de Contournement Ouest de Montpellier possède une longue histoire. Les premiers débats remontent à 1995, simultanément au projet de déplacement de l'A9 auquel il est très lié.

Il a été soumis à deux phases de concertation en 2004 et 2006, permettant de choisir le tracé, puis retardé par les délais de mise en œuvre du déplacement de l'A9.

Il a été relancé en 2014 avec une inscription de 25 M€ au contrat de plan Etat-Région 2015/2020 qui permettront de réaliser les études, les acquisitions foncières et les premiers travaux.

Essentiel pour réduire les encombrements dans tout l'ouest montpelliérain, le projet du Contournement Ouest de Montpellier est porté par l'État et les collectivités partenaires (Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Conseil départemental de l'Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole).

En outre, 3 communes sont directement concernées par le tracé : Juvignac, Montpellier et Saint Jean de Védas.

1.1 - Une route à 2x2 voies et 5 points d'échanges

Le projet consiste en un aménagement sur place de 3 sections de routes départementales :

- la RD132 actuellement à 2x2 voies, sur une longueur de 1 700 m,
- la RD132E2, élargie à 2x2 voies avec rectifications en plan et profils en long, sur une longueur de 2 630 m,
- la RD612, élargie à 2x2 voies + voies de desserte latérales, sur une longueur de 1 700 m.

La longueur totale du projet est de 6 km environ sans tenir compte des bretelles de raccordement des deux échangeurs au nord (avec l'A750) et au sud (avec l'A709).

De façon générale, sur la partie centrale, le Contournement Ouest de Montpellier est prévu en 2x2 voies avec des carrefours dénivelés, sans accès directs des riverains.

1.2 - Concertation du 19 septembre au 30 octobre 2016

La phase de concertation sur le Contournement Ouest de Montpellier est ouverte du 19 septembre au 30 octobre 2016. Durant cette période, le public peut donner son avis sur le programme et les objectifs, exprimer ses attentes et ses remarques.

À l'issue de cette phase de concertation et des choix réalisés, les études seront affinées. Le projet sera à nouveau soumis aux habitants dans le cadre de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique prévue en 2018.

1.2.1 - 3 Réunions Publiques

- **Saint Jean de Védas, mardi 27 septembre à 18h30**, Salle des Granges, Place du Puits de Gaud
- **Juvignac, mardi 4 octobre à 18h30**, Mairie, Salle des Mariages, 997, les Allées de l'Europe
- **Montpellier, jeudi 13 octobre à 18h30**, Salle Fernand Pelloutier, Place Zeus

1.2.2 - Dossiers et registres de concertation

Consultables pendant les heures d'ouverture des sites suivants :

- Mairies de Juvignac, Saint Jean de Védas, Montpellier
- Hôtel de Montpellier Méditerranée Métropole
- Hôtel du Conseil départemental de l'Hérault,
- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

1.2.3 - Comment donner son avis autrement que sur les registres

Formulaire d'expression sur le site : www.contournement-ouest-montpellier.fr

Mail : concertation@contournement-ouest-montpellier.fr

Courrier postal : Concertation Contournement Ouest de Montpellier, DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Direction Transports, 520 allée Henri II de Montmorency, 34 064 Montpellier Cedex 2

Infos+

Projet, expositions, modalités de concertation, actualités...

www.contournement-ouest-montpellier.fr